

<b>Championnat régional Versailles</b>			<b>Piscine</b>
	Qualificatif aux championnats de France Elite juniors et seniors		<b>50m</b>
	dimanche 14 avril 2019		Versailles
	toutes catégories		compétition individuelle classement individuel
	engagements sous <a href="https://www.nageavecpalmes-ffessm.com/">https://www.nageavecpalmes-ffessm.com/</a> avant le jeudi 11 avril 2019 (23h59)		

- **Date de la compétition :** Dimanche 14 avril 2019  
Ouverture des portes : 8h00 (matin) et 13h30 (après-midi)  
Début des épreuves : 9h00 (matin) et 14h15 (après-midi)

- **Lieu de la compétition**

Piscine Montbauron  
7 rue Léon Gatin  
78 000 Versailles

- **Equipements**

Bassin 50m, 6 couloirs  
Chronométrage manuel

Compresseur : OUI

- **Catégories d'âges concernées**

Toutes catégories

- **Programme**

MATIN	APRES-MIDI
50 bi D	50 bi H
50 SF H	50 SF D
400 SF D	400 SF H
100 bi H	100 bi D
50 AP D	50 AP H
200 SF H	200 SF D
1500 SF D/H	800 SF H/D
100 is H	100 is D
200 bi D	200 bi H
400 bi H	400 bi D
100 SF D	100 SF H
400 is H	400 is D
4x100 SF D	4x100 SF H
4x200 SF H	4x200 SF D

## ▪ **Règlement sportif**

Un nombre de **4 engagements individuels maximum** par nageur est autorisé sur la totalité de cette compétition.

Les clubs hors IDF sont autorisés à s'engager sur la compétition selon les modalités suivantes : seules 20 places sont réservées aux nageurs extérieurs à l'IDF. Les responsables de club sont priés de se faire connaître au moins une semaine avant la compétition en envoyant un mail à : [antfauveau@hotmail.fr](mailto:antfauveau@hotmail.fr);

## ▪ **Classement**

Un classement individuel et par catégorie (minime, cadet, junior) sera réalisé à l'issue de chaque course pour les **nageurs IDF uniquement**.

Le classement est réalisé sur les bases de la table de cotation unique (2018).

## ▪ **Engagements**

Ils seront à réaliser par un responsable de club sur le site national au lien suivant : <https://www.nageavecpalmes-ffessm.com>, avant le 11 avril 2019 (23h59).

Les clubs non affiliés à la FFESSM ne peuvent participer à cette compétition.

**Les clubs devront s'acquitter de frais d'engagement à hauteur de 5€ par course pour les clubs hors IDF (mais ils n'ont pas d'obligation de fournir de juge).**

## ▪ **Résultats**

Ils seront disponibles dans les jours suivants la compétition, sur le site du comité national de nage avec palmes : <https://www.nageavecpalmes-ffessm.com>

## ▪ **Récompenses**

Les catégories minimes, cadet, junior sont récompensées par course. Il y a un podium toute catégorie par course pour récompenser le champion régional. Ce podium ne se fera que s'il est complet. **Seuls les nageurs IDF sont récompensés.**

## **Officiels**

Un officiel par club par tranche (même incomplète) de huit nageurs pour les clubs (**sauf clubs hors IDF**).

**Délégué de la compétition :**

**Jean-Claude Gril**